BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 499

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

108 475 666 RCS Toulouse.
LC LA FABRIQUE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 31, rue de la Gare, 31820 Pibrac.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 56000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Salon de coiffure pour hommes, femmes et enfants..
Adresse : 31, rue de la Gare, 31820 Pibrac.
Précédent propriétaire : 822 391 264 RCS Toulouse. **ACTE I.**
A dater du : 6 août 2026.
Date d'effet : 13 août 2026.
Date de commencement d'activité : 13 août 2026.
Publication légale : touleco.fr *du* 25 août 2026.
Oppositions : Maître Isabelle Pertica, avocat 30 place Mage 31000 Toulouse pour la validité, Maître Isabelle Pertica 30 place Mage 31000 Toulouse pour la correspondance..
Commentaires : Suivant acte SSP électronique en date du 13 aout 2026, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement Toulouse le 24 aout 2026 sous les mentions Dossier 2026 25073 Ref 3104P01 2026 A 03361, la société ACTE I SARL au capital de 1 000 euros dont le siège social est 31 rue de la Gare 31820 PIBRAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 822 391 264 a cédé à la société LC LA FABRIQUE, SARL au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 31 rue de la Gare 31820 Pibrac immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 108 475 666 Un fonds de commerce de salon de coiffure sis et exploité 31 rue de la Gare 31820 Pibrac moyennant le prix de 56 000 euros s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 43 000 euros et aux éléments corporels à hauteur de 13 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 13 aout 2026. Les oppositions seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds et pour la correspondance au cabinet de Me Isabelle PERTICA, avocat, 30 Place Mage - 31000 Toulouse..